50
1920

LETTRE

D'UN JEUNE RELIGIEUX

DE L'ORDRE DES

Frères Mineurs Capucins

A L'UN DE

SES ANCIENS CONDISCIPLES

AU SÉMINAIRE DE X***

MONASTÈRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS
QUÉBEC (LIMOILOU)

RB141.817

LETTRE
D'UN JEUNE RELIGIEUX
DE L'ORDRE DES
FRÈRES MINEURS CAPUCINS

Le Christ et S. François

LETTRE

D'UN JEUNE RELIGIEUX

DE L'ORDRE DES

Frères Mineurs Capucins

A L'UN DE

SES ANCIENS CONDISCIPLES

AU SÉMINAIRE DE X***

MONASTÈRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS
QUÉBEC (LIMOILOU)

Nil obstat.

LIONEL LINDSAY, pter,

Censor deputatus.

Imprimatur.

† L.-N., ARCHIEP. QUEBECEN.

Die 30 Augusti 1911.

TYP. LAFLAMME & PROULX, QUEBEC

APPROBATION

—

Nous approuvons bien volontiers cette brève notice sur l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins. Elle a été inspirée par les trois Documents pontificaux successifs du 8 septembre, du 4 octobre et du 1er novembre 1909, dans lesquels Sa Sainteté Pie X établit si magistralement et si clairement le caractère franciscain de notre Ordre, en nous reconnaissant, avec les Frères Mineurs de l'Union Léonienne et les Conventuels, héritiers et fils légitimes de saint François, par le même et unique droit de succession et de descendance directe non interrompue.

Après la lecture de ces pages, on comprendra l'à-propos et la vérité de cette parole de l'un de nos Cardinaux : « Mon nom est FRANCISCAIN, *et mon surnom,* CAPUCIN. »

FR. LÉONARD DE ST-PÉ,
Vicaire-Provincial.

De notre Monastère de Québec,
19 août 1911
En la fête de S. Louis d'Anjou, évêque de Toulouse,
Patron de notre Province.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/lettredunjeunere00unse

LETTRE
D'UN JEUNE RELIGIEUX
DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS
A L'UN DE
SES ANCIENS CONDISCIPLES
AU SÉMINAIRE DE X***

Deus det nobis suam pacem !

Mon bien cher ami.

Dans mon billet du mois dernier, je te demandais de me donner un peu de crédit pour répondre, d'une façon satisfaisante, aux nombreuses questions que me posait ta dernière lettre.

Tu veux savoir. La jeunesse — dont je suis encore, grâces à Dieu — est naturellement curieuse; mais je m'imagine qu'une curiosité vaine n'est point la satisfaction que tu recherches.

Te voilà bientôt à la fin de tes études, — de ces chères études que nous avons commencées ensemble — et tu réfléchis devant Dieu à l'orientation définitive que tu dois donner à ton existence. " Avant tout, m'as-tu dit maintes fois, je veux suivre l'appel de Dieu,— et c'est justement cela, la vocation — de quelque façon

qu'il se manifeste, et quelque sacrifice qu'il me demande." Tu sais, en effet, — et le nom de quelques-uns de nos anciens condisciples se présente naturellement à la mémoire; — tu sais, dis-je, ce que deviennent ceux qui, mettant leur volonté propre à la place de celle du divin Maître, marchent en dehors de leur voie. Le monde lui-même, si indulgent cependant, les caractérise parfaitement, en les nommant, dans son langage, des "dévoyés"... et nous, nous nous souvenons d'eux pour dire leurs noms dans nos prières...

La volonté de Dieu, elle se précise déjà pour toi, puisque, d'accord en cela avec ton directeur, tu es décidé à laisser là le monde. C'est un pas de fait vers la lumière; mais, tu veux davantage; comme la vie religieuse a pour toi des attraits, tu te demandes anxieusement si, l'an prochain, le "capot" du Séminaire aura fait place pour toi à la bure de saint François, à la robe blanche des Dominicains, ou si, sur la soutane, le crucifix des Oblats barrera ta poitrine.

Tu me demandes de te dire tout ce qui pourrait te renseigner sur la vie religieuse que j'ai embrassée, c'est-à-dire sur l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins auquel j'ai l'honneur d'appartenir. "Il faut connaître pour aimer," me dis-tu en terminant. Et je suis assez philosophe pour être complétement de ton avis.

Je vais donc essayer de te satisfaire. Mais, prends garde; as-tu bien pensé que tu te coupais ainsi la retraite? A mes avances, tu répondais toujours: "On ne vous connaît pas!"

Et donc, je vais glaner, de ci de là, dans l'histoire de l'Eglise et chez les historiens de l'Ordre, tout ce que je croirai capable de te renseigner exactement;

car j'ai souci de l'exactitude, et je veux que tu puisses ensuite, à l'occasion, affirmer, sans crainte d'être démenti, ce que je t'aurai appris. En outre, les Lettres pontificales dont je me servirai ont d'elles-mêmes une autorité qui me met à couvert et... très à l'aise.

Tu vois que, comme tout historien qui se respecte, je commence par donner mes références bibliographiques ;... et si tu dis que cela s'appelle " avoir de la tenue ", je te tiendrai pour un garçon intelligent et, de plus, perspicace.

—

FONDATION DE L'ORDRE DES FRERES-MINEURS

SON CARACTÈRE PARTICULIER

Au cours de mes lectures, en rhétorique, j'avais pris cette note, d'un auteur ecclésiastique, sur l'œuvre de saint Bernard : " Le coucher du XIIe siècle ne répondit pas aux promesses de son aurore; et, lorsqu'il déclina pour se plonger dans les ténèbres de l'éternité, l'Eglise sembla y descendre avec lui: elle inclina sa tête sous le poids de l'avenir. " [1]

Nous sommes revenus tous deux, n'est-il pas vrai, de semblables phrases, bien faites pour notre imagination et notre sensibilité d'alors... N'empêche que celle-là exprime l'évidence d'un fait.

Alors, va-t-elle mourir, l'Eglise? et la parole de Jésus-Christ éprouvera-t-elle un démenti? Non, Dieu

---

1. Le comte Dandolo.

suscite deux restaurateurs de la société chrétienne. L'un vient d'Espagne; l'autre, français par le cœur et par le nom, vient d'Italie.

Saint Dominique et saint François, en fondant chacun leur Institut, arrêtèrent sur le penchant de l'abîme la société corrompue qui s'y précipitait avec une vitesse vertigineuse. Inspirés de Dieu pour sauver le monde, ils comprirent la différence qui doit exister entre eux et les anciens religieux qui avaient fait l'Europe, et des mains desquels elle semblait vouloir s'échapper. Les temps sont changés: il faut changer aussi de tactique.

"Les nouveaux religieux, écrit Balmès, ne vivent plus dans le désert; ils se proposent, non plus de vivre renfermés dans les monastères, mais de se répandre dans les campagnes, dans les hameaux, de pénétrer au cœur des grands centres de population, de faire résonner leurs voix dans la cabane du berger et dans le palais du monarque."

A eux donc la terre, à eux la mer, à eux les âmes sous tous les cieux!

Ils sont à peine nés qu'on les rencontre sous toutes les latitudes. Ils remplissent les villes; les Universités leur ouvrent leurs portes. Tous les vices, tous les maux, toutes les hérésies sont combattus par eux, et toujours ils ont la victoire...

C'est en 1209 que le séraphique François fonda l'Ordre des Frères-Mineurs.

Je te signalerai tout de suite les notes qui forment la caractéristique véritable de l'Institut du grand Patriarche:

Dans l'Eglise catholique, tous, Papes, saints, pontifes et fidèles n'ont toujours eu qu'une voix pour donner

à François d'Assise le glorieux surnom de "*Pauvre*", de "*petit pauvre d'Assise*", de "*Patriarche des pauvres*". Et c'est ainsi que Bossuet, en son sublime panégyrique de notre saint, (1er point) l'a appelé: "le "pauvre François, le plus ardent, le plus transporté et, "si j'ose parler de la sorte, le plus désespéré amateur "de la pauvreté qui ait peut-être été dans l'Eglise".

Si notre saint fondateur est appelé dans l'Eglise, le *pauvre* François, il a reçu un autre surnom non moins glorieux et non moins significatif, celui de "*séraphique Père*", de "*séraphin d'Assise*".

C'est que le cœur de François, parce qu'il était entièrement détaché des biens de la terre, parce qu'il était le sanctuaire de choix de la pauvreté, était rempli, pour Dieu et le prochain, d'une brûlante charité. François, sur la terre, a aimé Dieu et les âmes comme, au ciel, les Séraphins aiment Dieu et sa gloire.

Enfin, l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ appelle le Patriarche d'Assise "*l'humble* François". Et François lui-même n'a-t-il pas voulu que ses enfants fussent appelés "*minores*".

L'esprit de saint François est donc essentiellement un esprit de *pauvreté*, de *charité* et *d'humilité*.

C'est cet esprit surnaturel qui fait que le Frère-Mineur doit se sentir porté à secourir les pauvres, les petits et les humbles. Il doit aller vers eux avec un cœur joyeux, et, vers tous, avec un extérieur plein de simplicité.

"Hommes du peuple, a dit M. Emile Olivier, chaque fois qu'on parlera de porter les mains sur la religion de l'Evangile, rappelez-vous que vous lui devez François d'Assise et Vincent de Paul, les deux amis les plus tendres que vous avez eus sur la terre."

Le disciple ne doit-il pas marcher sur les traces du Maître?

Et maintenant, quel est notre genre de vie?

Pratiquement, la vie du Frère Mineur n'est ni absolument la "*vie contemplative*", qui s'occupe directement de Dieu et se consacre exclusivement à la prière, à la louange, à la réparation; elle n'est pas non plus la "*vie active*", qui s'occupe surtout des soins à donner au prochain par des œuvres extérieures et temporelles. La vie du Frère-Mineur est la "*vie mixte*": mélange de contemplation et d'action, vie d'observance monastique, où l'on se consacre à procurer directement au prochain un bien spirituel, (comme font les prédicateurs, les confesseurs, les éducateurs), avec la pensée de contribuer à la gloire de Dieu. Jésus-Christ est le type de cette vie mixte, c'est dire toute son excellence.

Tous ceux qui viennent en contact avec l'Ordre de saint François ne tardent pas à subir l'irrésistible *attrait* de la vie franciscaine, ou, comme disent nos anciens Pères, de *la religion séraphique*, constituée par l'ensemble merveilleux des actes de saint François et de ses premiers compagnons, des traditions de l'Ordre, ainsi que par les saints, les docteurs, les martyrs, les missionnaires et les écrivains qu'il a produits.

Pour le Frère Mineur, l'idéal, c'est le mystère de la pauvreté et de la charité du Christ à reproduire sur la terre: la pauvreté jusqu'à la Crèche, la charité jusqu'à la Croix: saint François, dans la Règle, a fixé les lois de cet idéal.

LES DIVISIONS.

Un jour que le saint fondateur était effrayé à la pensée des défaillances que la faiblesse humaine pourrait introduire, avec le temps, dans sa famille religieuse, il entendit Dieu, toujours fidèle en ses promesses, lui dire : " Ne crains rien, ton œuvre aura la durée des siècles, et on y trouvera toujours de vrais et fidèles observateurs de la Règle. "

L'histoire franciscaine est le parfait accomplissement de cette double prophétie.

Alors que tant d'institutions puissantes, qui semblaient défier les ravages du temps, ont disparu sans retour, l'Ordre franciscain reste debout sur sa base inébranlable.

Je n'éprouve aucun embarras à reconnaître que l'Ordre fondé par saint François, au cours de sa longue vie de sept siècles, a éprouvé plusieurs fois le besoin d'une réforme.—Du reste, l'histoire de l'Eglise nous montre qu'il n'est pas un ordre religieux, tant soit peu ancien, qui ne soit passé par cette crise,... pour en sortir plus jeune et plus vigoureux. Ceux-là seulement seront tentés de se scandaliser qui n'ont jamais lu que l'Eglise, cette institution expressément divine, réclama parfois aussi pour elle-même le bénéfice d'une réforme : qu'on se rappelle l'époque du Concile de Trente. Mais, comme l'Eglise, les Ordres monastiques, quand ils durent se réformer et remonter à leur ferveur première, n'eurent besoin que d'eux-mêmes, et trouvèrent dans leurs ressources propres le principe assuré de leur rénovation. Dieu suscita en leur faveur des hommes de sa droite, et les réformes

s'accomplirent par le simple retour à la Règle, à l'esprit, à la sève première.[1]

Pour l'Ordre séraphique, chaque fois que, au cours des siècles, il semble perdre quelque chose de sa vitalité première, Dieu intervient; et, coulant dans les veines de cet arbre une sève rajeunie et vivifiante, il fait jaillir sur le vieux tronc une branche nouvelle chargée de fleurs et de fruits dont la beauté et la saveur rappellent l'âge d'or de la famille franciscaine.

Les diverses dénominations données aux enfants de saint François sont pour beaucoup un véritable imbroglio, un dédale où l'on se perd. Et toi-même, mon cher ami, tu as peine à t'y retrouver malgré les jalons que je t'ai donnés pour t'y reconnaître.

Pars d'abord de ce principe, à savoir que le nom de " Franciscain " est le nom de la famille, et, conséquemment, commun à tous les enfants du séraphique Père: religieux, religieuses, voire même simples tertiaires. Si bien que les Papes ont eux-mêmes déterminé, — je te le montrerai plus loin, — que le titre de " Franciscain " ne peut être employé seul par aucune branche de l'Ordre, si cet emploi doit faire supposer que l'on s'en sert à l'exclusion des autres.

Je veux maintenant faire la lumière dans ton esprit au sujet de ces divers noms portés par les diverses branches de l'Ordre: je m'efforcerai d'être bref et clair.

Les Réformes qui se produisirent jusqu'aux premières années du XVIe siècle furent nombreuses et diverses. En 1517, le Pape Léon X les unit toutes et supprima leurs différentees dénominations; elles ne

---

1. *Vie de Dom Guéranger,* t. I, ch. I.

gardèrent plus que le nom générique de " Frères Mineurs ", ou " Frères Mineurs de la Régulière Observance ". Léon X lui-même leur donna, en effet, ce second titre. Cette dénomination devint si commune qu'on les appela tout simplement *Observants, Observantins.* Et les Réformés qui, issus d'eux, demeurèrent soumis à leur juridiction, *Frères Mineurs de la Stricte Observance.* Il invita en même temps tous les couvents non encore réformés à se rallier à l'Ordre ainsi reconstitué. Un certain nombre refusèrent, prétextant que les nouvelles Constitutions étaient trop sévères. Condescendant à leur faiblesse, le Pontife leur accorda de former un corps séparé avec des Constitutions spéciales, et leur donna le nom de *Frères Mineurs Conventuels.*

Cette séparation était un bien : le premier et principal fondement de la Règle était sauvegardé par ce partage nécessaire. Les Observants représentèrent désormais la vie franciscaine dans sa pureté essentielle, les Conventuels représentèrent cette même vie sous une forme mitigée et plus accessible à la faiblesse humaine.

La " Bulle d'union " de Léon X avait été une œuvre de conciliation, elle avait ouvert les portes aussi larges que possible, elle n'avait imposé que le *minimum* des observances prescrites par la Règle. Cependant elle fut une déception pour beaucoup de religieux zélés ; surtout après que le retour en masse de la plupart des Conventuels eut introduit un peu partout les habitudes de vie large et facile qu'ils menaient auparavant. Aussi, les tentatives de réforme reparurent-elles plus nombreuses que jamais.[1] Dieu bénit le zèle

1. P. Hilaire de Barenton, O. M. C. : *Les Franciscains en France.* Collection "Science et Religion".

et la ferveur de ceux qui les suscitèrent en donnant à la sainte Eglise une nouvelle et riche florescence d'hommes illustres et de saints; c'est ainsi que furent successivement institués les *Réformés,* les *Alcantarins,* les *Récollets.*

—

LES CAPUCINS

LEUR ŒUVRE.—LEUR FILIATION

Mais parmi toutes ces Réformes, il s'en produisit une autre d'un caractère particulier: la Réforme célèbre des *Frères Mineurs Capucins* (1525). Le mobile principal qui la détermina fut le désir de reprendre non seulement la pureté de la vie franciscaine, mais encore l'habit de l'Ordre dans sa forme primitive, cet habit que François d'Assise s'était façonné lui-même, avec son large capuce cousu au corps de la tunique et présentant, à cause de cette disposition, la forme d'une Croix. Saint François l'avait choisi afin de porter sur lui un souvenir constant des humiliations du Calvaire.

Longtemps, malgré sa forme sans art et peu élégante, il était resté en honneur dans l'Ordre à cause du symbolisme qu'il représentait. Mais peu à peu on avait adopté une coupe plus gracieuse et plus esthétique, (*honestioris formæ*, dit le grand historien Wadding), employée encore aujourd'hui dans les autres branches du premier Ordre franciscain.

Les Capucins, (c'est le nom que l'on donna aux nouveaux réformés, à cause même de leur capuce) voulurent donc reprendre, dans son intégrité et sa

perfection, l'idée franciscaine telle que l'avait conçue le séraphique Patriarche, avec son signe symbolique, c'est-à-dire l'habit taillé en forme de croix. De plus, ils se laissèrent croître la barbe, à l'imitation de saint François.

En vertu de leurs énergiques Constitutions, les Capucins se développèrent promptement; et les progrès de la nouvelle réforme déterminèrent les Souverains Pontifes à leur accorder un Supérieur Général indépendant. Ils ont, depuis (1618), gardé leur autonomie [1].

Du reste, il arrivait à son heure, ce rajeunissement de la vie franciscaine: comme aurefois, l'Eglise semblait pencher vers sa ruine.

L'hérésie victorieuse s'avançait comme un torrent dévastateur, menaçant d'emporter sur son passage des nations entières, les plus nobles de l'Europe.

Pour arrêter la marche de l'ennemi, ce n'était plus assez des forces anciennes; il fallait, à l'Eglise menacée, des troupes fraîches, des bataillons nouveaux, pleins d'entrain, d'ardeur et d'élan.

Ces soldats, les voici: sur l'appel de Dieu, ils accourent, font face à l'ennemi étonné, et, pour la première fois le forcent à reculer. C'était la vaillante Compagnie de Jésus, d'abord; et, à côté des fils de saint Ignace, mêlés à leurs luttes de géant et à leurs victoires sur l'hérésie protestante, ces nouveaux fils de François dont on entend pour la première fois prononcer le nom: les Frères Mineurs Capucins.

Le bruit de leur sainte vie et le renom de leurs exploits se répand au loin. et bientôt tous les princes

---

1. P. Hilaire de Barenton, *loco citato.*

catholiques supplient le Pape d'envoyer à leurs peuples ces apôtres.

En Italie, chaque ville veut avoir son monastère de Capucins.

En France, l'accueil n'est pas moins sympathique et la propagation moins rapide: appelés par Charles IX et Catherine de Médicis, sa mère, les Frères Mineurs Capucins s'y répandent comme une invasion pacifique.

Au commencement du XVIIe siècle, " l'Œuvre des Missions " avait alors à sa tête un Capucin fameux, d'illustre origine, le Père Joseph du Tremblay, le bras droit de Richelieu et que l'histoire appelle: " l'Eminence grise ". Sous sa direction, la lutte fut menée de telle sorte et avec un si grand succès que Pierre de Gondi, évêque de Paris, pouvait écrire au Pape Clément VIII: " ... Après Dieu, la religion catholique doit son rétablissement aux Capucins. "

Trois siècles durant, on voit ces intrépides et infatigables ouvriers, comme autant de soldats d'avant-garde, toujours au premier rang et sur la brèche lorsqu'il y a un danger à affronter et un acte de dévouement à acomplir.

Mais le zèle apostolique qu'ils ont hérité de saint François fait qu'ils ne se contentent point d'un travail limité aux frontières de leur patrie. On voit, en effet, que, au XVIIIe siècle, les Capucins français, pour leur part, étaient dans toute l'étendue des deux empires musulmans de la Turquie et de la Perse, où ils créèrent plus de cinquante postes; ils étaient en même temps aux Indes orientales, au Canada, aux Antilles, au Brésil, à la Louisiane, en Egypte, au Maroc, au Sénégal, en Guinée, en Angleterre et en Russie. A la

même époque, on les trouve encore au Thibet, au Népaul, au Congo et jusqu'au centre de l'Afrique... [1]

Tu devines bien, mon cher ami, que j'abrège... et considérablement. Je n'ai voulu, du reste, que te présenter une esquisse; comme telle je la continue:

Lorsque, à la fin du XVIIIe siècle, survint la Révolution, les Capucins, soutenus par la reconnaissance publique, seraient sortis victorieux de la lutte, si la secte triomphante n'avait déployé contre eux et tout ce qui restait fidèle à l'Eglise, le seul argument qui ne souffre point de réplique: la violence. La Révolution détruisit les monastères, massacra un grand nombre des religieux et dispersa les autres.

Quand la paix fut rétablie, ce fut une grande consolation pour ceux de ces vénérables confesseurs de la Foi qui avaient échappé par miracle au couperet de la guillotine de retrouver près du peuple l'affectueuse popularité d'autrefois. Elle leur fut d'un précieux secours pour renouer les traditions du passé et ressusciter la vie franciscaine en France...

Un siècle s'est écoulé depuis; une nouvelle Révolution, non moins terrible que la première, a desséché de son souffle empesté la plaine fertile du Christ Jésus... Au soir du jour néfaste, le démon pouvait se réjouir d'une belle revanche sur les Capucins: 50 monastères fermés, près de 1200 religieux dispersés!

Leur œuvre, au-dedans, était trop utile, trop belle... et aussi trop nuisible à l'enfer pour que le démon la laissât se continuer.

A l'extérieur, dans les Missions près des infidèles, c'est-à-dire dans le Rajputana des Indes, à Smyrne, à

---

1. P. Hilaire de Barenton.

Constantinople, en Crète, en Arménie, en Mésopotamie, dans le Liban, l'Arabie, le pays des Somalis, l'Abyssinie, le Brésil, les Seychelles,. . . deux cents de nos religieux travaillaient à la vigne du Seigneur. Je te prie de bien remarquer : 200 religieux Capucins français.

Ils sont aujourd'hui plus du double : encore une fois, la politique infernale est au service de la gloire de Dieu.

Et dans les autres pays ? diras-tu. Si je te prête cette interrogation, ce n'est point que j'y veuille répondre : cela demanderait une réédition des "*Fastes de l'Eglise*". . . et mes pages se multiplient d'inquétante façon.

***

Mais, avant d'aller plus loin et de te parler, d'une manière moins générale, de notre Ordre, posons- nous d'abord cette question : Que sont devenues les anciennes dénominations : Observantins, Alcantarins, Réformés, Récollets ?

En 1897, par la Constitution *Felicitate quâdam,* en date du 4 octobre, Léon XIII a refait, en faveur des Frères-Mineurs de l'Observance et de la Stricte Observance, l'Acte d'union de Léon X. Il a supprimé les trois branches des Récollets, des Alcantarins et des Réformés, et les a unis aux Observants en leur donnant à tous le nom générique de Frères Mineurs et les mêmes Constitutions.

Il ne reste donc plus désormais que trois "branches" dans la grande famille franciscaine des Frères Mineurs : les *Frères Mineurs,* sans addition ; les *Frères Mineurs Conventuels;* les *Frères Mineurs Capucins.*

Au sujet de ces trois branches, la " Bulle d'Union " de Léon XIII, après avoir rappelé celle de Léon X, s'exprime en ces termes : " Or, cette sublime pauvreté que l'homme de Dieu, François, durant toute sa vie, aima souverainement, certains de ses disciples eurent à cœur de la conserver absolument intacte ; mais d'autres, la trouvant trop austère, préférèrent la mitiger. Dès lors une scission se produisit : d'une part les Observants, de l'autre les Conventuels.

" Puis il en fut de même de cette perfection de vie, de ces hautes et splendides vertus qui ont brillé jusqu'au prodige dans la personne de François : les uns voulurent les imiter vaillamment et rigoureusement ; les autres avec un peu plus de latitude. Des premiers se forma la famille des Capucins. D'où il résulte donc une triple division de la famille franciscaine... "

Il est difficile, tu le vois, de s'exprimer avec plus de précision et de clarté. De plus, n'oublie pas ce qui suit : il n'est pas inutile de le mentionner : 1°—A cette époque, les Conventuels étaient bien peu nombreux. Ils ne le sont guère plus aujourd'hui (un peu moins de 1,800). 2°—Après l'union des quatre branches susnommées, les Frères Mineurs se trouvèrent au nombre de quinze mille environ ; tandis que : 3°—A eux seuls, les Capucins atteignaient le chiffre de dix mille.

Je me flatte que tu y vois déjà un peu plus clair. Mais " passons plus outre", comme disait le Révérend et débonnaire professeur qui, depuis... mais, paix à ses cendres !

La sollicitude des Papes pour l'Ordre séraphique s'est continuée en la personne de Sa Sainteté Pie X, que Dieu veuille nous conserver longtemps !

Cette sollicitude, il la montra dans la magnifique

Lettre qu'il écrivit à l'occasion du VIIe Centenaire de la fondation. Elle est datée du 25 avril 1909.

Le 4 octobre de la même année, une nouvelle Lettre Apostolique émanait du Vatican.

Sans aucun commentaire, en voici quelques extraits :

" Nous décidons et prescrivons que : Toutes les fois que l'appellation d'" Ordre des Frères Mineurs ", sans aucune addition, pourrait causer des doutes, il faudra que cette famille, ses supérieurs et ses membres soient désignés par l'adjonction d'une note particulière et appelés " l'Ordre des Frères Mineurs de l'Union Léonienne ".

" Le titre de " Ministre Général de tout l'Ordre des Mineurs " dont se sert le Ministre Général de cette famille que nous appelons de " l'Union Léonienne ", est un titre purement honorifique ; il n'implique aucun pouvoir, aucune juridiction sur les autres familles de Franciscains.

" Les trois Ministres Généraux des trois familles franciscaines sont tous égaux en dignité et en pouvoir, et doivent être regardés comme tels, en tant que Vicaires et, par suite, véritables successeurs de saint François.

" Les trois familles de l'Ordre Minoritique sont comme autant de rameaux d'un arbre très noble dont François est la racine et le tronc. Par conséquent, *les Frères Mineurs de l'Union Léonienne, les Conventuels, les Capucins,* sont et doivent être regardés d'un égal et plein droit, comme *vrais Franciscains, vrais Frères-Mineurs.*

" Nous voulons, nous ordonnons qu'ils se regardent entre eux et soient regardés par tous, non seulement comme parents ou comme frères plus anciens les uns

que les autres, mais comme véritables frères jumeaux. "...*Hæc ipsa Nos affirmantes, volumus, jubemus, ut* "*quotquot sunt de ternis disciplinis Franciscalis Or-* "*dinis primi, omnes non solum germani sed gemelli* "*Fratres, omnes eodem Francisco nati eisdemque reli-* "*giosæ vitæ documentis ad unam ipsius Regulam ex-* "*culti, cum inter se tum ab omnibus habeantur.*"

"Les Ministres Généraux de la triple famille des Mineurs ont un pouvoir égal sur le Tiers-Ordre. Ainsi, les Tertiaires qui obéissent au Ministre Général d'une famille jouissent des mêmes privilèges et indulgences que ceux qui sont soumis aux deux autres. Il ne sera pas permis à ceux qui sont inscrits dans le Tiers-Ordre de s'appeler "Tertiaires de l'Union Léonienne" ou "Tertiaires Capucins" ou "Tertiaires Conventuels"; ils doivent s'appeler "Tertiaires de saint François"; ou "Tertiaires franciscains" sans aucune addition."

...Encore une fois, je te dirai: Est-ce clair? Est-ce précis? Je n'insiste donc pas davantage.

—

LES CAPUCINS AU CANADA.

Au Canada, les Frères Mineurs Capucins ont fondé trois monastères. Le premier, celui d'Ottawa, date de 1890. En 1894, Mgr l'évêque de Rimouski les appelait à desservir la mission de Sainte-Anne de Ristigouche, sur la Baie-des-Chaleurs, et à donner leurs soins spirituels aux Micmacs de la dite mission. Enfin, au commencement de l'année 1902, à la demande de Mgr l'archevêque de Québec, ils s'établissaient au faubourg

de Limoilou qui fait maintenant partie de la ville de Québec.

C'est à Limoilou que se trouve le Noviciat.

Dans une aile du monastère d'Ottawa a été établi, en avril 1908, un juniorat ou *Collège séraphique* qui compte actuellement plus de trente élèves; ce nombre serait bien plus élevé si on avait un local et des ressources. — Avis à qui de droit... — Inutile de te dire, n'est-ce pas, que tous ces juvénistes se préparent à être religieux de notre Ordre.

Ottawa est encore le siège du scolasticat, où les jeunes religieux, après leur noviciat, vont achever leurs études de philosophie et de théologie.

Les Frères Mineurs Capucins du Canada forment une Vice-Province, dépendant de la Province de Toulouse, en France.

Ce n'est pas de 1890 seulement que datent les premières relations des Capucins avec le Canada. Non pas que je veuille mettre en ligne de compte: Mgr Ls-Frs du Plessis de Mornay, capucin, troisième évêque de Québec, lequel du reste ne vint jamais en Canada; ni Mgr Th.-L. Connolly, capucin, évêque de Saint-Jean, (N. B.) en 1852, puis archevêque de Halifax en 1859, et qui mourut en cette ville en 1876; ni Mgr Armand-Frs-Marie de Charbonnel, évêque de Toronto de 1850 à 1860, et qui, au lendemain de sa résignation, se fit capucin et mourut en France, à Crest en 1891, après avoir mené, en véritable religieux, la vie la plus édifiante; non plus que je veuille mentionner Mgr Ignace Persico, capucin également, évêque de Savannah, aux Etats-Unis, puis curé de Sillery, (près Québec) de 1873 à 1876, et qui mourut cardinal, en 1895.

Ce que je veux te dire — et que tu ignores proba-

blement — c'est ceci : En même temps que les Récollets et les Jésuites marquaient de leur sang les étapes héroïques de leur apostolat dans nos contrées, en Acadie, les Capucins remplissaient un ministère qui, pour être plus ignoré, n'en était ni moins difficile ni moins fructueux.

Le Commandeur de Rasilly, chargé de prendre possession de cette partie de la Nouvelle-France, les avait amenés avec lui en 1632.

A Port-Royal fut bâti un monastère appelé " Séminaire ", et douze religieux capucins y furent installés. Ils étaient obligés de desservir la petite colonie française, de faire des missions parmi les peuplades indigènes, et aussi de recevoir, entretenir et instruire trente jeunes gens. En outre ils devaient faire l'école à tous les enfants indigènes qui se présentaient.

Le " Séminaire " de Port-Royal se soutint pendant près de vingt-cinq ans ; mais, après la prise de Port-Royal en 1654, il ne fit que décliner, puis, peu à peu, s'éteignit tout-à-fait. Il avait bien été, à n'en pas douter, une des premières maisons d'éducation dans notre pays.

Les Capucins continuèrent cependant à desservir la petite colonie acadienne et à faire des missions parmi les tribus sauvages du pays. " Leur douce et religieuse influence, dit M. Rameau de St-Père, ne contribua pas peu à établir et à consolider des relations pacifiques entre les deux races [1]. "

Les sauvages qu'ils évangélisaient formaient la tribu des Micmacs dont la fidélité à la foi de leur baptême

---

1. Rameau, cité par l'abbé A. Gosselin : *La Mission du Canada avant Mgr de Laval.*
Le dernier Capucin quitta l'Acadie en 1655.

semble due, pour une bonne part, à l'influence des missionnaires de ce temps-là.

Jusqu'à nos jours, dans leurs traditions, ils ont gardé la mémoire de deux sortes de missionnaires qui leur ont apporté la "bonne nouvelle": les "Robes-noires" et les "Pieds-nus". Mais cette appellation de "Pieds-nus" était devenue, depuis longtemps, une énigme pour eux; ils en trouvèrent le mot lors de la venue de nos Pères à Ristigouche en 1894 [1].

—

LES FRERES CONVERS.

Ces missionnaires d'autrefois n'étaient pas tous prêtres; (il en était de même pour les Jésuites et pour les Récollets); pour les seconder dans leurs travaux, d'humbles frères convers avaient aussi traversé l'océan... et cela m'amène à te dire un mot (pour ce qui nous regarde) de ces modestes religieux.

Il est des vocations dont on s'occupe bien peu: ce sont celles des frères convers dans les Congrégations religieuses. Souvent, on croit avoir tout fait quand on a préparé un enfant pour le Séminaire. Et cependant, combien, dans le monde, de jeunes gens, sans beaucoup d'intruction il est vrai, mais de vie pure et modeste, qui n'hésiteraient pas à faire pour le bon Dieu le sacrifice généreux de tout ce que le monde a d'attrayant... s'ils avaient quelqu'un qui les mette dans la voie! Des jeunes gens de cette sorte, j'en ai connus, dans ma paroisse, toi également, et je m'ima-

---

1. P. Candide, O. M. C., *Port-Royal en 1650.*

gine que dans notre cher Canada ils sont plus nombreux qu'on ne pense.

Dans les Ordres religieux, ils jouent un rôle, humble sans doute; mais, pour eux et pour les autres, combien plein de mérites et sanctifiant!

En effet, le ministère spirituel auprès des âmes serait bien difficile à remplir si le religieux prêtre devait s'adonner en même temps aux travaux matériels. C'est dans ces occupations que se manifeste l'inlassable dévouement de nos chers frères convers: religieux comme nous, liés par les mêmes vœux, vêtus du même habit, ayant place à la même table, vaquant à la prière durant le même espace de temps, ayant à leur disposition une cellule semblable, et trouvant je dirai presque la même paille pour se reposer des travaux de la journée: portier, cuisinier, jardinier, sacristain, fournaisier... ne sont pas des emplois qu'on peut appeler des sinécures.

Il est vrai cependant d'ajouter que le religieux capucins quel qu'il soit: prêtre, étudiant, frère convers, reste toujours personnellement chargé d'entretenir la propreté de sa cellule et du linge mis à sa disposition.

—

HORAIRE. — REGIME. — FORMATION.

Et puisque j'en suis aux détails de famille, tu seras peut-être heureux d'avoir un aperçu de la vie quotidienne que l'on "vit" dans nos monastères: dans tous elle est la même.

Naturellement, la première part de la journée est donnée à la prière. Vingt minutes après le lever, c'est-

à-dire à cinq heures, récitation des Litanies des Saints; puis l'oraison jusqu'à six heures. Ensuite, *Prime* et *Tierce* de l'office canonial, la messe conventuelle, à laquelle communient les religieux qui ne sont pas prêtres, l'action de grâces nous conduisent jusqu'à 7 h.¼. A 7 h. ½ on prend le petit déjeuner ou le *frustulum* si ce jour-là est un jour de jeûne. A 11 h. ½, *Sexte* et *None*; à midi le dîner. Je crois bien que la sensualité doit s'y trouver quelquefois mal à l'aise; du moins, la nécessité a généralement l'occasion de se satisfaire. Quoi qu'il en soit, à l'issue de ce repas — sauf quelques rares exceptions, tous nos repas se prennent en silence, — on se dirige processionnellement vers le chœur en récitant le *Miserere* pour—comme dit Louis Veuillot — " demander pardon à Dieu d'avoir tant mangé! " De là, la communauté se transporte à la cuisine où, tandis qu'on récite des prières, le Père " hebdomadier " — fonction que les Pères remplissent à tour de rôle — lave la vaisselle.

C'est une vieille tradition de l'Ordre, que ce lavage de la vaisselle. N'as-tu pas lu, une fois ou l'autre, que saint Bonaventure était occupé à cette fonction quand on lui apporta le chapeau de cardinal?

...Tout le monde prend alors la récréation qui se termine à 1 h.½. A 2 h. " Vêpres ", à 6 h. les " Complies " et, pour la seconde fois, oraison jusqu'à 7 h. Souper,— ou collation — récréation jusqu'à 8 h. Alors, une dernière prière nommée "pardon " réunit, pour dix minutes, la communauté au chœur... et à 8 h. ½ on peut être couché.

Dans l'intervalle des heures susindiquées, chaque religieux s'adonne aux occupations qui lui sont propres: les frères convers, ainsi que je te l'ai dit, vont à

leurs emplois manuels; les clercs et les prêtres, en cellule, se livrent à l'étude et à la préparation du ministère qui leur incombe.

En dehors des récréations, on garde le silence: facteur important de tout travail sérieux, et condition indispensable de tout avancement dans la vie spirituelle.

Voici la dernière partie de l'" Horaire ": A minuit a lieu le réveil pour les *Matines* qui durent, en moyenne, une heure. Le religieux capucin est vite prêt: couché tout habillé, il enfile ses sandales, rajuste sa corde... et le voilà près de Dieu. La prière est le paratonnerre du monde; quand les péchés se multiplient, elle doit se faire plus instante, plus méritoire: il me semble que c'est bien ainsi que nous la comprenons...

A 1 h. donc, on retrouve son lit, — lit composé de deux tréteaux supportant trois planches, et sur lesquelles une paillasse est placée — et si le religieux peut, en même temps, retrouver le sommeil, il lui est loisible de faire la grasse matinée... jusqu'à 5 heures moins 20 minutes, pour recommencer ce qu'il a fait la veille et ce qu'il fera jusqu'à son dernier jour.

***

Il y a, dans l'Ordre, trois carêmes. Le premier va de la Toussaint à Noël; le second dure quarante jours à partir de la fête des Rois; le troisième est le carême de l'Eglise. En outre, tous les vendredis sont jours de jeûne. Le reste de l'année, — environ six mois — l'usage de la viande est permis quatre fois par semaine.

Et, à ce régime, on se fortifie, on se fait un solide tempérament, et l'on vit une moyenne d'années que les gens du monde ne connaissent plus.

Tu te souviens du Frère X... dont je te parlais l'autre jour, et dont la frêle et délicate santé faisait dire à ses parents et à ses professeurs : il ne restera pas. Eh bien ! le Frère X... achève son noviciat sans avoir eu besoin de la plus légère dispense, et a acquis désormais une santé qui fait l'étonnement de ceux qui l'ont connu avant son entrée en religion.

Aussitôt qu'un jeune homme est admis, il peut venir prendre sa place au monastère, quelle que soit l'époque de l'année ; s'il se destine à la prêtrise, il a rang parmi les clercs ; et, après quelque temps de postulat, il revêt le saint habit de l'Ordre et commence son noviciat qui dure une année. C'est le temps de l'épreuve : sous la direction du Père-Maître il se forme à la vie religieuse, se dépouille peu à peu du vieil homme, s'ancre dans la vertu, se familiarise avec la vie spirituelle, et, loin du monde, sans soucis, sans tracas, il coule délicieusement les douze plus beaux mois de sa vie.

Il est alors appelé à faire ses vœux simples : ce n'est que trois ans plus tard qu'il prononcera ses vœux solennels. Cependant ces vœux simples sont perpétuels.

Aussitôt après son noviciat, le jeune clerc est mis aux études : trois ans de Philosophie, quatre ans de Théologie. Vers la fin de son cours de Théologie, il est ordonné prêtre ; mais, avant de se livrer au ministère, il doit consacrer une dernière année à l'étude des orateurs sacrés : c'est ce que nous appelons " l'année d'Eloquence ".

Nous avons à Rome un Collège international, aca-

démie de hautes études ecclésiastiques, où chaque Province envoie, à périodes régulières, un ou deux étudiants prêtres.

Le Religieux peut encore, s'il a des aptitudes, aller aux Missions étrangères; mais alors il doit passer un nouvel examen de Théologie... et cela prouve pertinemment que, pour être missionnaire en pays infidèle ou même sauvage, il n'est pas suffisant d'avoir le minimum de la science sacrée.

Je t'ai mentionné plus haut quelques-unes de nos Missions. Notre Province s'occupe plus spécialement des Gallas, en Abyssinie, au royaume de Ménélick: " le Lion de la Tribu de Juda ", comme il s'intitule. Parmi les religieux de cette Mission, se trouvent actuellement sept ou huit anciens étudiants d'Ottawa.

Tous les journaux ont raconté, il y a trois ans, le rôle d'un de nos Pères que Ménélick chargea d'une ambassade extraordinaire auprès du Souverain Pontife Pie X. Il s'agissait de nouer des relations avec le Chef de la Chrétienté et de lui présenter en hommage... deux lions africains. Le Père s'acquitta de sa charge, et revint auprès du " Négus " comme ambassadeur du Pape.

Ambassadeurs ou missionnaires, les Religieux, en tous temps, ont autrement contribué au relèvement moral et social des Noirs que toutes les conférences du fameux Bénito Sylvain.

***

Où j'en suis arrivé, il me semble qu'il ne me reste plus grand'chose à te dire qui puisse se renfermer dans

le cadre des renseignements que tu m'as demandés ; ce cadre, tu me l'avais tracé toi-même. Je l'avais trouvé bien large, bien compliqué... et c'est l'excuse que j'invoque pour les imperfections que tu trouveras dans la manière dont je l'ai rempli.

Ne me remercie pas pour le travail que je te livre tel qu'il s'est trouvé sous ma plume. Il a été pour moi un vrai plaisir : je parlais de ma mère, la Religion séraphique ; et j'en parlais à toi, un ami !...

Avant de clore, permets-moi de te rappeler notre dernière entrevue dans le monde. J'étais, tu te souviens, accompagné du bon Père qui devait me conduire jusqu'au monastère du Noviciat. Témoin de notre affectueuse émotion, il me dit : — l'entends-tu encore comme moi ? — " Vous verrez comme on est heureux ! " Je pris cela pour un simple encouragement.

Si tu savais, cependant, comme il disait vrai !

DEUS MEUS
ET OMNIA